Attribution de temps

Pour conclure, au cours des entretiens que nous avons eus avec les représentants du secteur privé pour préparer le budget et la relance économique, j'ai été impressionné par les groupes de participants et leur désir de vouloir oublier les divergences de vues pour poursuivre les objectifs nationaux dans un esprit de collaboration. Nous voudrions que les députés d'en face manifestent également le désir de mettre le Canada sur la voie de la relance économique. Ils feront déjà un grand pas en étudiant cette mesure rapidement.

Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre): Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui pour protester violemment contre les efforts déployés par le gouvernement pour clôturer le débat sur le bill d'emprunt en imposant l'attribution de temps à l'égard du projet de loi C-143. A notre avis, cette mesure est beaucoup trop importante pour en interrompre la discussion avant que le gouvernement n'ait rendu des comptes sur ses dépenses.

J'ai été sidérée d'entendre les remarques du ministre lorsqu'il a présenté cette mesure. Je n'ai pas eu l'impression qu'il ait ressenti la moindre honte ou le moindre malaise en nous proposant un bill d'emprunt aussi exorbitant. En effet, le gouvernement nous demande de lui signer un chèque en blanc pour emprunter 19 milliards de dollars pour les quelques mois à venir. Selon le ministre, c'est par mesure de prudence.

Je voudrais vous donner une idée de ce que représente ce montant de 19 milliards de dollars. Il représente tout le budget du gouvernement il y a dix ans. C'est 12 fois plus que le gouvernement ne dépense au titre de l'enseignement postsecondaire, et 13 fois plus que ce qu'il alloue aux programmes d'emploi. Cet emprunt de 19 milliards de dollars est 15 fois supérieur à ce que le gouvernement dépense à l'égard du logement. C'est près de deux fois plus qu'il ne consacre aux pensions de la vieillesse et quatre fois plus que ses dépenses à l'égard de l'assurance frais médicaux. Ce montant est huit fois plus élevé que les sommes qu'il affecte aux allocations familiales, et deux fois plus à ce qu'il paye en prestations d'assurance-chômage. C'est plus du double des dépenses publiques au titre de la défense.

A l'heure actuelle, le service de la dette publique constitue l'enveloppe de dépense qui augmente le plus rapidement. Les intérêts sur la dette publique s'élèvent actuellement à 21.7 p. 100 de tous les paiements du gouvernement. Ce dernier a fait d'un pays qui promettait tant une nation criblée de dettes. Il refuse toujours de nous dire à quoi il destine l'argent qu'il veut emprunter. Même s'il a parlé du budget, le ministre n'a pas donné la moindre idée de la façon dont il entend dépenser cet argent au cours des prochaines années. Pas une fois depuis 1981 le gouvernement n'a dit comment il entendait dépenser l'argent. Les renseignements qu'il a fournis sont tout à fait insuffisants. Il diffère sans cesse la présentation de son budget. Il n'a pas non plus fourni le cadre financier qui nous permettrait d'évaluer ses demandes. Le ministre des Finances (M. Lalonde) a dit qu'il se servirait du déficit budgétaire comme d'un accordéon. Hélas! il multiplie les fausses notes.

Sans se donner la peine de fournir des précisions, le gouvernement dépose un budget des dépenses qui atteint presque les 90 milliards. Le ministre et ses collègues auront beau dire, c'est une augmentation de 17 p. 100 par rapport au budget principal de l'année financière 1982-1983. Au moment même où il demande aux pensionnés et aux familles de sacrifier une

tranche de leur revenu et d'adhérer à son programme d'austérité prévoyant des hausses de 6 et de 5 p. 100, le gouvernement laisse ses dépenses grimper en flèche.

Le ministre a parlé de la nécessité d'accroître les services d'aide sociale. Qu'on me permette de rappeler certaines des autres dépenses qui vont augmenter. Les frais de la dette publique se sont accrus de 10.7 p. 100 par rapport au budget des dépenses de l'année dernière. Le nombre des postes de cadre s'est accru de 78.3 p. 100 l'année dernière pour les 11 principaux ministères. Le budget du ministère de l'Agriculture accuse une hausse de 14.3 p. 100 par rapport à l'année dernière. On prévoit que les coûts des installations du ministère de l'Industrie et du Commerce à eux seuls augmenteront de 40 p. 100. Aucune justification n'est donnée.

L'AEIE coûtera 14 p. 100 de plus, d'après les prévisions. Le total du budget du ministère de la Justice s'est accru de 10 p. 100. Le budget du ministère de la Défence nationale a augmenté de 11 p. 100. Pour le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, la hausse prévue est de 14 p. 100, alors que pour le ministère du Revenu national, elle ne sera que de 9 p. 100. Pour le ministère du Solliciteur général, elle a été établie à 16 p. 100. N'oublions pas que ces augmentations ont été prévues alors qu'on nous impose un programme de restrictions à 6 et 5 p. 100. N'oublions pas non plus que tout cela se fait au nom des services sociaux.

Mais qu'on me permette de citer d'autres exemples des dépenses du gouvernement. Dans le domaine de l'emploi, la Commission de l'emploi et de l'Immigration du Canada dépense plus aujourd'hui au chapitre du chômage que de l'emploi. Pour les transports, les subventions accordées à VIA Rail augmenteront de 49.3 p. 100, et passeront donc à 755 millions de dollars malgré les réductions de service effectuées l'année dernière. Pour les paiements de transfert, le ministre a omis de dire que les paiements versés aux sociétés d'État feront un bond de 30 p. 100 pour passer à 3.8 milliards de dollars cette année. Les frais au chapitre des transports et des communications se sont accrus de 16 p. 100 d'un budget à l'autre. Les services professionnels et spécialisés coûtent 16 p. 100 de plus; les frais de location ont grimpé de 19 p. 100 et la note des achats, des réparations et de l'entretien, de 45 p. 100.

• (1520)

Les dépenses publiques qu'on est en train de faire ne partent pas d'un sentiment de compassion; elles sont incontrôlées. Comment ajouter foi à ces chiffres? Rien que l'année dernière les dépenses supplémentaires qu'on a fait passer grâce aux budgets supplémentaires étaient plus élevées que les augmentations du budget principal. Le gouvernement nie toute responsabilité, refuse de rendre des comptes et pour que le débat actuel cesse, il nous dit de lui faire confiance, de pardonner ses erreurs coûteuses, qu'il va tâcher de s'amender. C'est trop demander car quelqu'un doit demander des comptes au gouvernement pour que le prochain gouvernement, un gouvernement conservateur, et les prochaines générations ne soient pas obligés de payer les pots cassés et ce n'est pas en tentant de mettre un terme au débat qu'on nous empêchera de le dire.

Le gouvernement a commis des erreurs trop graves pour qu'on se taise. Car il a tellement dépensé pendant les années de vaches grasses que nous sommes entrés en pleine récession avec un déficit de 10 milliards de dollars. Il a fallu 113 ans, soit depuis la naissance de la Confédération jusqu'en 1980, pour